

COMPTE-RENDU REUNION CDO N°1 DU 24 JUIN 2016

Présents : Marine JACQUOT ; Martin ALLIO ; Eric BOIVENT ; Christophe DIDIER ; Xavier GODAIN ; Johann GUERIN ; Clément LEBOURG ; Bruno MARTINEZ ; Théo MAZE.

Excusés : Patricia FAVE ; Alex BECHAUD et Axel MAHIEU

Ouverture de la séance par le président de la commission à 18h30

BILAN DE L'EXERCICE 2015-2016 - Christophe DIDIER

Formation

- 1^{er} stage très satisfaisant (35 participants)
- 2^{ème} stage en février (très décevant). Il y avait des problèmes d'intendance et peu de participants (les clubs ne font pas l'effort d'envoyer les jeunes arbitres en stage).

Observation et supervision des arbitres :

Une quinzaine d'évaluation réalisée au cours de la saison 2015-2016

Manque d'homogénéité dans les évaluations.

Droit que chaque arbitre puisse bénéficier d'une observation au cours de la saison

L'open PRF sera le support pour harmoniser les pratiques

Ecole d'arbitrage

- 2 écoles sur le département portées par :
 - CTC de Trégueux – Langueux – Yffiniac – Plaintel
 - Référent : Théo Mazé
 - CTC – Lannion – Guingamp
 - Pascal Lucas

Contact à prendre avec AL Ploufragan et Elan Basket pour savoir si ces clubs souhaitent monter une école d'arbitrage

Examen arbitre départemental :

- 16 inscrits pour l'examen départemental
 - 8 candidats
 - 5 reçus + 2 ayant validés les modules théoriques.

Nb : Peu de candidat, les clubs n'ont pas bien perçus la nécessité de former des officiels.

Arbitres Clubs :

93 arbitres clubs recensés pour la saison 2015-2016

Maintenir un recensement à jour et un contrôle à posteriori par le CD22.

Envisager une journée de recyclage pour les arbitres clubs

Les arbitres clubs pour la saison 2015-2016 ne seront revalidés arbitre club qu'après réception de leur certificat médical.

Caisse de Péréquation :

- PRM et PRF (obligation désignation FFBB)
- DM1 et DF1 (possibilité de désignation validée par le CD 22)
- Fichier de caisse de péréquation tenue à jour par le secrétariat du CD22 et envoyé au trésorier mensuellement.
- Coupe et rencontres de DM2 et DF2 si doublé – hors péréquation

Désignation :

Un manque d'arbitre qui oblige à faire des choix. Toutes les rencontres à obligation de désignation n'ont pas été couvertes.

Principe validé par la CDO et qui sera présenté au bureau du CD : Dans les cas où l'ensemble des rencontres PRM et PRF ne peuvent être couvertes, les désignations seront privilégiées sur les clubs qui fournissent au CD des arbitres départementaux ou ligue.

1ères désignations le 24/09 Tour préliminaire de Coupe et le 25/09 OPEN PRF

Bilan saison 2015-2016 :

Contrasté : manque de soutien des clubs dans la volonté de former des officiels,
Satisfait (mise en place d'actions pérennes qui vont permettre à la CDO de fonctionner et arriver de jeunes membres qui s'investissent dans la Commission des officiels).

CDO 2016-2017

Fonctions CDO 22 Saison 2016-2017:

- Président de la commission : **Eric BOIVENT**
- Répartiteur arbitres et observateurs : **Théo MAZE**
 - Pool Observation : Patricia FAVE, Martin ALLIO, Alex BECHAUD, Johann GUERIN et Théo MAZE
- Responsable Formation : **Martin ALLIO**
 - Pool Formation : Marine JACQUOT, Johann GUERIN, Clément LEBOURG, Théo MAZE
 - Intervenants Formation: Axel MAHIEU et CTS
- Intendant : **Xavier GODAIN**
- Membre : **Bruno MARTINEZ**

Programmation et dates importantes:

- Stage de recyclage arbitres le **17/09/2016** à PLAINTEL
 - Eléments de cadrage
 - Nouvelles dispositions
 - Mise en situation
 - Test physique
- Stage observateur le **25/09/2016** Open PRF
 - lieu à définir
- Stage d'initiation n°1 vacances de la Toussaint
 - lieu à définir
- Stage de formation n°2 vacances de Février
 - lieu à définir
- Stage de formation n°3 vacances de Pâques
 - lieu à définir
- Examen Départemental Fin avril
 - date à définir

BUDGET

Elaboration du budget sur la saison 2016-2017 qui sera présenté en bureau ou Comité Directeur

Eléments à prendre en compte :

- Observation des arbitres
 - indemnités de match et de déplacement
- Formation
 - indemnisation des formateurs
- Formation de formateur
 - prise en charge partielle du coût de formation par la CDO
- TIC
 - Arbitres et OTM présents sur le TIC :

- Repas sur journée de recyclage et formations
- Remboursement de frais divers des formateurs

INFORMATIONS DIVERSES

- Prochaine réunion de la CDO 22 **le 26/08/2016 à 18h30** Maison Départementale des Sports St BRIEUC
- CRO – 02 juillet – 10h – Ploufragan
 - Organisation de la saison 2016-2017
 - Bureau CD 22 – 04 juillet
- Comité Directeur – 27 Août
 - Organigramme des commissions
 - Budget
- Liens CDO-Administratif

Clôture de la séance par le président de la commission à 20h15

Eric BOIVENT

